

MASTER SPECIALISE EN DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Année académique : 2015-2016  
 Crédits : 60  
 Mnémonique : DINT6/C018  
 Président : Prof. François DUBUISSON

I. COMPOSITION DU PROGRAMME

Le Master spécialisé comprend trois composantes.

- A. Cours obligatoires (20 crédits = 4 cours x 5 crédits)
- B. Cours à option (25 crédits = 5 cours à choisir x 5 crédits)
- C. Mémoire de fin d'études (15 crédits)

**A) Cours obligatoires (20 crédits = 4 cours x 5 crédits)**

A travers les cours obligatoires, les étudiants sont appelés à étudier des questions approfondies du droit international public et à se familiariser avec les principes méthodologiques et théoriques du droit international ainsi qu'avec les techniques d'argumentation juridique en droit international, notamment par le biais de participation à des procès simulés.

Le tableau ci-dessous reprend les détails des cours obligatoires proposés :

MASTER SPECIALISE EN DROIT INTERNATIONAL PUBLIC – COURS OBLIGATOIRES				
MNEMONIQUE ET INTITULE	TITULAIRE	CREDITS	LANGUE PRINCIPALE	QUADRI MESTRE
DROI-C643 Méthodologie du droit international public	Olivier CORTEN	5	Français	1 <sup>er</sup>
DROI-C644 Contentieux international et exercices de plaidoiries	François DUBUISSON	5	Français / Anglais ( <i>en fonction des concours auxquels les étudiants participent</i> )	1 <sup>er</sup>

DROI-C646 Exercices de droit international public	Olivier CORTEN, François DUBUISSON, Anne LAGERWALL, Vaios KOUTROULIS	5	Français / Anglais (1 groupe par langue)	1 <sup>er</sup>
DROI-C5106 Théories du droit international public	Anne LAGERWALL	5	Français	2 <sup>ème</sup>

**B) Cours à option (25 crédits = 5 cours x 5 crédits)**

Les étudiants peuvent choisir cinq cours parmi les enseignements indiqués ci-après.

S'ils le souhaitent, les étudiants peuvent se spécialiser dans l'un des deux domaines proposés dans le cadre du Master spécialisé, à savoir le domaine « Sécurité et conflits » ou le domaine « Droits de la personne ». Une liste des cours à option propre à chacun des deux domaines est proposée (voy. tableaux 1 et 2). Les étudiants qui ne souhaitent pas suivre un domaine de spécialisation peuvent choisir leurs cours à option parmi tous les enseignements, y compris ceux figurant dans la liste résiduelle (voy. tableau 3).

Par ailleurs, les étudiants pourront être autorisés à choisir un cours à option parmi les cours en lien avec le droit international disponibles au programme de la Faculté de droit ou de la VUB et de *Kent University*, sur demande motivée, adressée au Président et au Secrétaire du Jury du Master spécialisé.

TABLEAU 1 MODULE « SECURITE ET CONFLITS » / SECURITY AND CONFLICTS COURS A OPTION				
MNEMONIQUE ET INTITULE	TITULAIRE	CREDITS	LANGUE PRINCIPALE	QUADRI MESTRE
DROI-C5149 Droit des conflits armés	Eric DAVID Vaios KOUTROULIS	5	Français/ Anglais	1 <sup>er</sup>
DROI-C5155 Droit des organisations internationales et sécurité collective	Pierre KLEIN	5	Français	1 <sup>er</sup>

DROI-C648 Terrorisme et droit international	Pierre KLEIN	5	Anglais	1 <sup>er</sup>
DROI-C650 Règlement des différends internationaux	Pierre Klein	5	Français/ Anglais	2 <sup>ème</sup>
DROI-O605 Droit de la paix et de la sécurité internationale	Olivier CORTEN	5	Français	2 <sup>ème</sup>
POLI-D536 Etudes de la paix et des conflits	Christian OLSSON	5	Anglais	1 <sup>er</sup>

<b>TABLEAU 2</b> <b>MODULE « DROITS DE LA PERSONNE » / HUMAN RIGHTS</b> <b>COURS A OPTION</b>				
MNEMONIQUE ET INTITULE	TITULAIRE	CREDITS	LANGUE PRINCIPALE	QUADRI MESTRE
DROI-C5140 Droit européen d'asile et migration	Philippe DE BRUYCKER	5	Anglais	2 <sup>ème</sup>
DROI-C5145 Droit pénal international et européen	Anne WEYEMBERG Vaios KOUTROULIS	5	Français/ Anglais	1 <sup>er</sup>
DROI-C5148 Protection internationale et européenne des droits et libertés	Emmanuelle BRIBOSIA	5	Français	2 <sup>ème</sup>
DROI-C5150 Droit international et européen de l'environnement	Vaios KOUTROULIS	5	Anglais	2 <sup>ème</sup>
DROI-C5164 Internet et droits de l'homme	François DUBUISSON	5	Français	2 <sup>ème</sup>
DROI-C658 Approches critiques des droits de l'homme et de la femme	Anne LAGERWALL	5	Français/ Anglais	2 <sup>ème</sup>

<b>TABLEAU 3 LISTE GENERALE DES COURS A OPTION</b>				
<b>MNEMONIQUE ET INTITULE</b>	<b>TITULAIRE</b>	<b>CREDITS</b>	<b>LANGUE PRINCIPALE</b>	<b>QUADRI MESTRE</b>
DROI-C4014 Droit public et droit international : intersections	Annemie SCHAUS	5	Français	2 <sup>ème</sup>
DROI-C615 Droit international économique	Nicolas ANGELET	5	Anglais	1 <sup>er</sup>
DROI-C631 Droit international de la mer	Erik FRANCKX	5	Anglais	1 <sup>er</sup>
DROI-C647 Responsabilité internationale	Pierre KLEIN	5	Français/ Anglais	2 <sup>ème</sup>
DROI-C670 Droit international diplomatique et consulaire	Nicolas ANGELET	5	Français	1 <sup>er</sup>
DROI-O611 Economie et le droit de l'OMC	Petros MAVROIDIS André SAPIR	5	Anglais	2 <sup>ème</sup>

**C) Rédaction d'un mémoire de fin d'études (15 crédits)**

<b>MEMOIRE DE FIN D'ETUDES</b>			
<b>MNEMONIQUE ET INTITULE</b>	<b>TITULAIRE *</b>	<b>CREDIT S</b>	<b>LANGUE PRINCIPALE</b>
MEMO-C600 Mémoire de fin d'études	Nicolas ANGELET, Olivier CORTEN, Eric DAVID, François DUBUISSON, Pierre KLEIN, Vaios KOUTROULIS, Anne LAGERWALL	15	Français / Anglais

\* Les étudiants choisiront un membre du corps académique du Centre de droit international comme directeur de mémoire de fin d'études (MFE). Sur demande et si le sujet du MFE justifie une telle démarche, ils ont également la possibilité de choisir un directeur de MFE parmi les autres membres du corps académique de la Faculté de droit de l'ULB.